UNIVERSITE un quartier, des vies

n°3 - Juin 2003

"De la Seine à l'Arche de la Défense" est annoncé un projet de très grande envergure (*) qui modifiera Nanterre et particulièrement notre quartier.
Logements, bureaux, entreprises, gare, écoles, collèges, lycée et autres équipements ou espaces publics vont être conçus dès les derniers mois de cette année 2003.

Que deviennent nos immeubles ? Comment circulera-t-on ? Pour qui les emplois créés ? A qui seront destinés les logements construits ? Va-t-on privilégier les transports publics ? Qui va décider ?...
Ces questions nous avons commencé à les entendre ou à les poser.

Pour y répondre ensemble et nous faire entendre, en qualité de citoyen(ne)s qui habitent ou travaillent dans le quartier, nous avons créé ce journal et organisé des rencontres concernant : le logement - l'emploi et la formation - la concertation - la mixité sociale - les liens avec l'université...

"Nous" habitons ou travaillons dans le quartier Université, "nous" sommes une quarantaine de simples citoyen(ne)s, "nous" vous attendons pour partager vos questions ou propositions.

Ces projets nous concernent tous, ils peuvent être une chance pour Nanterre, pour notre quartier, pour vivre mieux ensemble. Ce numéro 3 du journal vous informe mais il vous invite aussi à participer !

Daniel Brichot

(*) Le territoire concerné représente 25% de la surface de Nanterre.

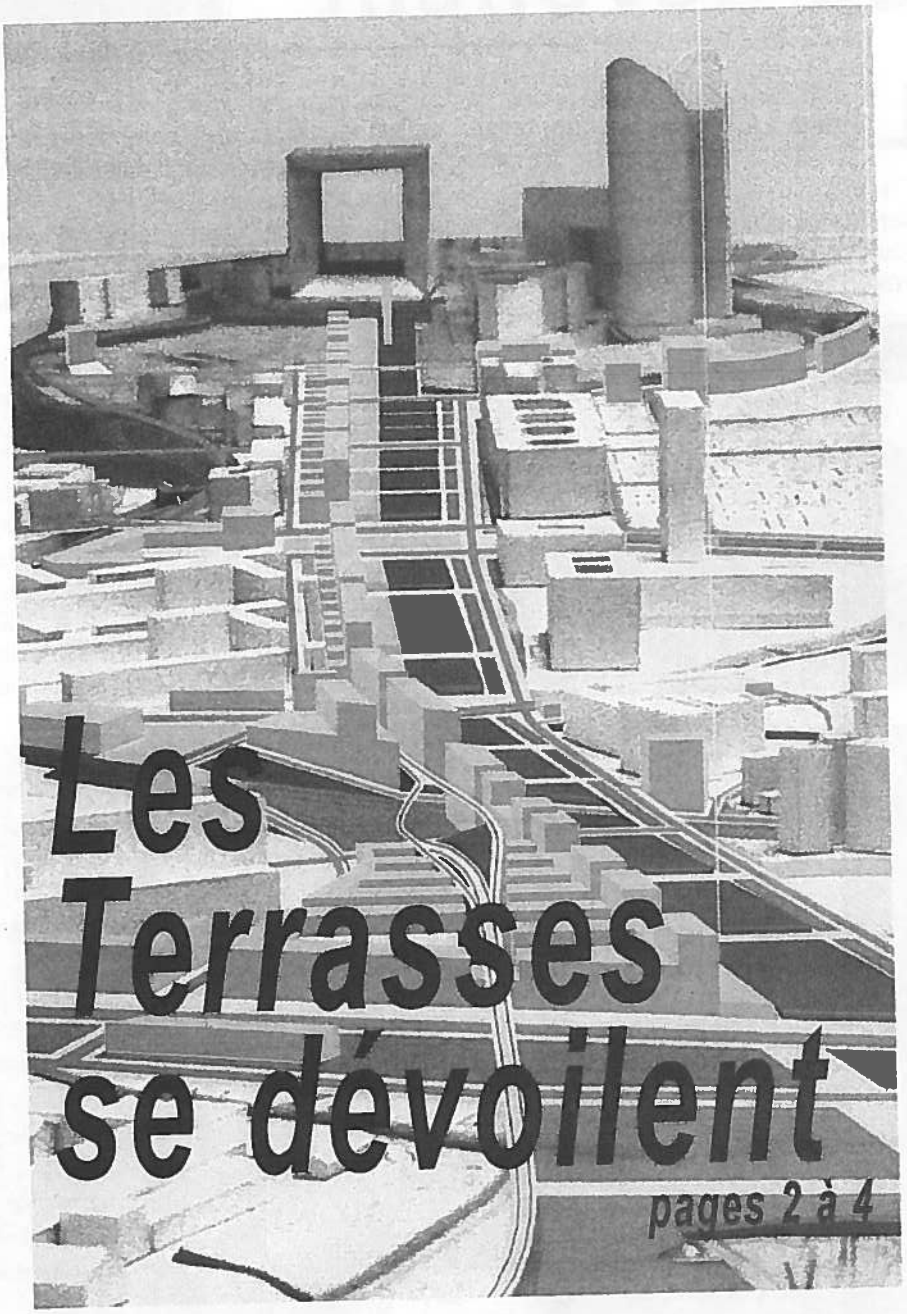

Les Terrasses se dévoilent

pages 2 à 4

Intervention d'élus du quartier en conseil municipal p.3
La mixité sociale en débat p.5
Logement, l'avis de Jacqueline Mauduit p.6
L'exposition du projet est ouverte p.7

"les Terrasses se dévoilent"

L'aménagement Seine-Arche a franchi un nouveau cap avec le choix du projet de l'équipe d'architectes Garcias-Treutel-Garcias dénommé *"Les Terrasses"*. Nous n'avons pas vocation à vous présenter le projet. Mais suite à notre travail sur ce dossier et à une rencontre que nous avons obtenue avec le directeur de l'Etablissement Public d'Aména-gement Seine-Arche (EPASA) en janvier, nous sommes en mesure d'émettre quelques commentaires où se mêlent satisfaction et inquiétude.

Seine-Arche en débat à la fac Paris X-Nanterre le 4 décembre

Ce territoire est un cas d'école tellement d'infrastructures lourdes (voies ferrées et autoroutes) s'y entrecroisent. *"Nous sommes dans un contexte de réparation"* indique le projet lauréat en préambule. Cela justifie la création par l'Etat d'un périmètre d'intérêt national de 120 hectares, qui va au-delà du périmètre de la ZAC dans lequel la commune n'a pas voulu inclure les cités existantes afin de garder la maîtrise de leur aménagement. L'objectif du projet est de *"réhausser l'environnement"* sur ce territoire, en facilitant les liaisons inter-quartiers. Le projet choisi prend en compte les quartiers périphériques à l'axe et il invite à une réflexion sur leur aménagement : ainsi les équipements publics y sont souvent placés au centre entraînant une certaine fermeture des cités. Le projet prévoit, par exemple, une ouverture des Provinces Françaises vers la place à créer face à la Préfecture, un collège donnant sur cette place.
Le choix de terrasses successives a l'avantage de faciliter les liaisons

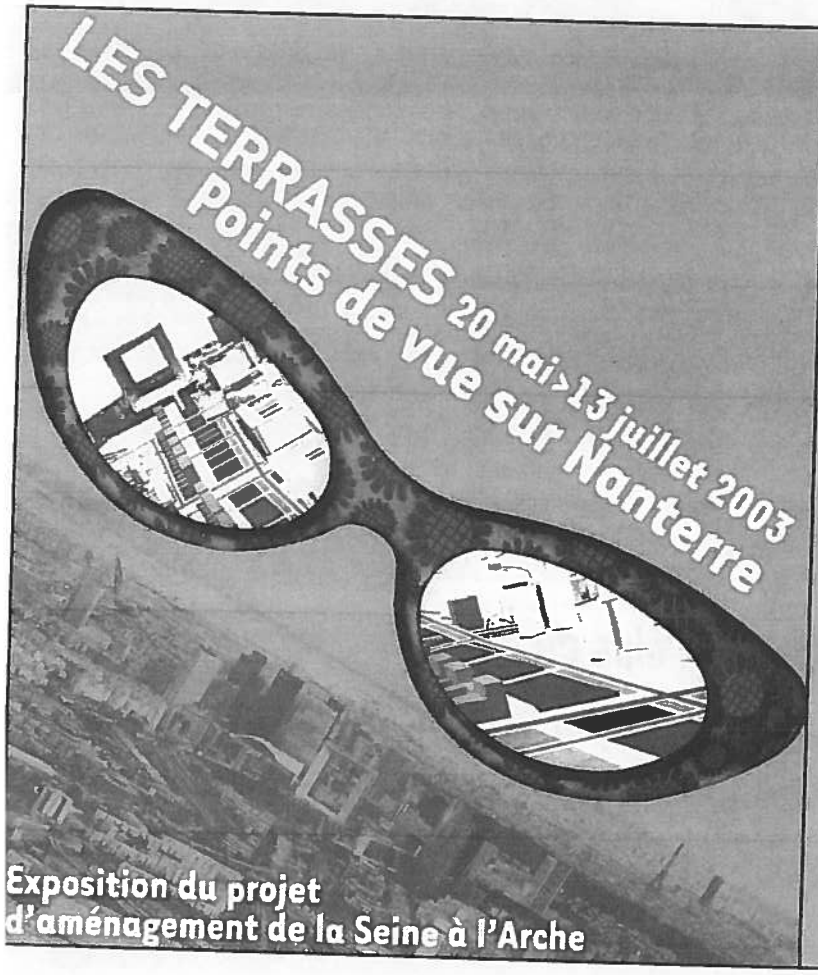

L'EPA Seine-Arche présente le grand projet retenu pour l'aménagement du territoire situé entre la Seine et la grande Arche à Nanterre.

Dans le hall du Théâtre des Amandiers, l'exposition "Les terrasses Points de vue sur Nanterre" retrace, au travers de grandes fresques colorées, l'histoire du site et les aménagements prévus : un grand parc en bord de Seine, une nouvelle gare Nanterre Université, 17 terrasses jardins sur la couverture de l'A 14...

Visites guidées de l'exposition les mardis et samedis de 14h à 19h.

entrée libre > du mardi au samedi de 14h à 19h
nocturne le jeudi jusqu'à 21h
> renseignements au 01 55 69 38 38

Théâtre des Amandiers
7, av Pablo Picasso 92 000 Nanterre

EPA SEINE ARCHE

transversales dans la ville. C'est d'autant plus important si on ne peut ou ne veut pas détruire les grandes infrastructures ni les enterrer. Il faudra aussi animer ces terrasses, leur trouver des vocations.

Des travaux jusqu'en 2012...

La première phase des travaux - 2003-2006 - devrait s'étendre de La Défense jusqu'à la Préfecture, elle comprend aussi la construction d'un collège à Anatole France et le lancement du renouvellement des Provinces Françaises. La deuxième phase - 2006-2009 - sera l'aménagement de la Préfecture à la gare Nanterre-U. La dernière phase - 2009-2012 - verra ouvrir la nouvelle gare et achever la construction de la Bibliothèque de Documentation et d'Informations Contemporaines (BDIC). Dès cette année, la 3ème tour de bureaux de la Société Générale (30.000 m2 à construire) est lancée. Après il faudra construire des logements car en région parisienne - en règle générale - chaque fois que l'on construit des bureaux, il faut construire autant de surface de logements. 300 seront répartis sur le quartier Rouget de l'Ile et le boulevard des Bouvets. Le parc des bords de Seine est aussi en chantier.

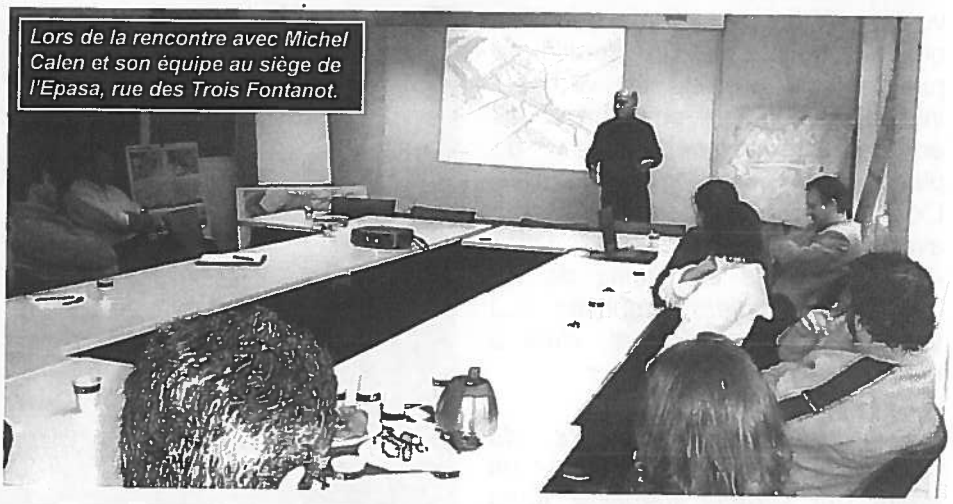
Lors de la rencontre avec Michel Calen et son équipe au siège de l'Epasa, rue des Trois Fontanot.

L'urbanisation

C'est finalement 3 500 logements dont 40 % sociaux, 151 000 m2 de bureaux et activités (10 000 emplois), 58 000 m2 de commerces et 35 000 m2 d'équipements qui sont prévus. L'Etat s'est engagé à financer environ 160 logements sociaux par an. Un centre commercial serait implanté sur le site de la nouvelle gare, avec un hypermarché de 10 000 m2 (un peu moins qu'Auchan) et des moyennes surfaces spécialisées. L'objectif : redonner une ambiance urbaine au boulevard des Provinces Françaises et gagner sur les emprises ferroviaires. Le projet propose aussi de construire sur l'avenue de la République.

Et nos cités dans tout ça ?

Ne pas oublier nos trois cités, c'est la préoccupation première de notre groupe de travail. Ces dernières n'étant pas situées dans la ZAC il y avait un réel risque qu'elles soient "oubliées". Nos différentes inter-

suite page 4

Concertation : des élus du quartier interpellent le conseil municipal

A l'occasion d'un conseil municipal extraordinaire consacré à l'aménagement de Nanterre réuni le 1er février dernier, trois élus du quartier Université - Annabelle Skowronek, Joseph Ridolfi et Patrick Jarry - ont souhaité donner leur point de vue quant à l'aménagement Seine-Arche et plus particulièrement sur la question de la concertation avec les habitants et les salariés des quartiers concernés.

Par la voix de Patrick Jarry, les trois élus du groupe communiste et apparentés se félicitent qu'un compromis ait été signé avec la commune pour que l'aménagement à réaliser s'appuie sur les attentes et besoins des Nanterriens et de la ville. Satisfaction encore qu'après la création de l'Epasa, un projet et une équipe d'urbanistes aient été choisis : *"Notre quartier ne restera pas entouré de no man's land, avec une gare RER inadaptée et des équipements insuffisants"*.

Déception, par contre, qu'après *"une mobilisation très forte de la municipalité pour permettre aux Nanterriens de s'emparer de l'enjeu de la prolongation de La Défense à Nanterre (...) le moment crucial du choix du projet n'a pas été géré de manière satisfaisante" (...) "Cette dernière phase soulève de l'incompréhension surtout parmi ceux qui se sont le plus engagés pour parvenir au résultat d'aujourd'hui"*. Conscients des difficultés notamment dues aux événements tragiques du 27 mars 2002 mais aussi des contraintes réglementaires imposées aux établissements publics comme l'Epasa, les trois élus estiment pourtant qu' *"il fallait faire les choses de manière différente."*

Les trois élus, ici autour de Michel Laubier.

"Permettre aux habitants de s'emparer d'un tel projet aux dimensions géographiques importantes et s'étalant sur quasiment une décennie, est difficile. Cela nécessite beaucoup d'efforts pour leur donner une qualité d'informations leur permettant de se faire une opinion ". Les trois élus sont convaincus que le résultat ne sera pas à la hauteur des espérances *"si la population et notamment les plus défavorisés ne l'appréhendent pas au fur et à mesure, comme un grand projet pour eux, dans lequel ils peuvent faire entendre leurs attentes d'amélioration de leurs conditions de vie, de logement, en matière d'emploi, de sécurité, d'environnement urbain." (...) "Le risque aujourd'hui n'est pas de créer des illusions sans lendemain, il est que cela se fasse dans l'indifférence, ou la méfiance des couches populaires "*.

J. B.

ventions (par courriers, au conseil de quartier, mais aussi au comité de pilotage) ont permis un véritable infléchissement sur ce point et les équipes en compétition ont du plancher pour les intégrer.
L'équipe Treuttel-Garcias-Treuttel avance des objectifs :
- *"Améliorer les conditions de vie dans des quartiers obsolètes (...) voués au renouvellement, c'est à dire à la destruction".*
- *"Amorcer la mixité sociale".*
- *"Permettre aux habitants de comprendre et de s'approprier un projet qui semble menacer leurs acquis".*

Mais, au regard de l'ampleur de la tâche, l'équipe lauréate ne propose que des principes généraux... Sur cette question primordiale, il est nécessaire que la ville et les différents bailleurs annoncent leurs visions de l'avenir pour nos trois cités. Aucun financement n'est prévu pour ces restructurations. Là encore l'intervention des habitants sera nécessaire.

Mieux relier les quartiers

Aujourd'hui, la voirie communale est négligée au profit du passage des grands réseaux régionaux. Le projet multiplie les franchissements d'infrastructures et veut minimiser les émergences des réseaux souterrains, ouvrir des rues locales latérales aux grandes infrastructures. Par exemple les rues Anatole France, Blaise Pascal et de la Folie seraient prolongées, un franchissement Provinces/Préfecture est prévu... Tout cela sera-t-il maintenu ?

Passage rue Anatole France, lors de la visite du site organisé par la Municipalité et l'Epasa le 24 mai.

Dans quelles conditions ? La vigilance s'impose, d'autant que ces réalisations ne sont pas prévues dans la première phase. En ce qui concerne l'avenir du Pont de Rouen aussi connu sous le nom du "point noir" rien n'est prévu...

La RN 314 doit disparaître

Cette nationale - qui longe les Provinces et l'université comme un mur - fait désormais double emploi avec l'A14 qui passe sous la Défense. Elle sera transformée en boulevard urbain... mais pas avant 15 ans ! A noter qu'une liaison supplémentaire avec le Petit-Nanterre est esquissée sur les plans.

Les transports collectifs

Le tracé du futur tramway rejoint la rue Anatole France, par l'avenue de la République, avant de se diriger vers la nouvelle gare et de repartir en direction de l'avenue Joliot-Curie jusqu'à la Boule. De nouvelles lignes de bus sur l'axe et le prolongement du 567 sont envisagées. Une sortie de la gare Nanterre-Préf. est prévue plus proche de la Préfecture. Le projet préconise le stationnement payant sur les voies publiques et prévoit 2 700 places de parkings publics souterrains.

Des centres de formation

Nous sommes aussi très soucieux de la question de l'emploi et de la formation dans ce gigantesque projet. Emplois dans le cadre des travaux de construction naturellement, mais aussi emplois que vont créer les nouvelles activités qui vont s'installer dans ce secteur.
L'Epasa souhaite que s'installent des centres de formation. Une démarche a ainsi été faite auprès de l'AFPA. Pourquoi pas aussi une école hôtelière ?

Pour les marchés publics, il faudra travailler sur ce qu'on appelle la "clause sociale" qui engage les entreprises à recruter des jeunes en formation. Dès maintenant une réflexion sur les formations permettant d'accéder aux emplois doit être lancée et il ne faut pas seulement penser au bâtiment. L'Epasa travaille sur l'installation d'hôtels et d'une Maison médicalisée pour personnes âgées qui pourraient concerner une main d'œuvre locale. Pourquoi pas de l'artisanat, de nouveaux services... Un groupe de travail devrait se mettre en place sur ces questions. Nous poursuivrons nos interventions dans ce sens.

Eric Le Lann
et Jérôme Braun

Conseil de quartier en janvier, l'occasion de regretter le manque de concertation sur le choix du projet

"La mixité sociale, Parlons-en !"

A en juger par l'assistance, une cinquantaine de personnes présente à la maison de quartier Berthelot le 5 avril, la question de la mixité sociale préoccupe. Un sociologue Nanterrien qui travaille sur ce sujet, Marc Oberti, un architecte, Remi Viard, qui a conçu le cinéma Les Lumières et travaillé au Petit Nanterre, avaient accepté de venir donner leur point de vue, avec la grande modestie de laisser une large place au débat.

Pour Patrick Jarry, qui animait la soirée, tout le monde ne met pas la même chose derrière ce terme de mixité. Il peut même s'y cacher l'opposition aux logements sociaux et la volonté de chasser de Nanterre les couches populaires.

Marc Oberti devait montrer que ce sont surtout les *"beaux quartiers"* qui sont les plus ségrégés et homogènes, car les plus favorisés s'approprient et protègent leur territoire. A gauche comme à droite, il voit un clivage entre ceux qui pensent que l'homogénéité est favorable aux couches populaires et ceux qui pensent que les mécanismes ségrégatifs amplifient les inégalités. Il considère qu'il faut éviter les appropriations de territoires et au contraire diffuser les ressources qui font la ville et veiller au droit à la mobilité.

Pour Remi Viard l'idée du *"droit à la ville"* reste fondamentale. Il s'inquiète de la marée "pavillonoire" qui fait que les gens vont habiter de plus en plus loin et deviennent prisonniers de réseaux de transports radioconcentriques.

Les réactions seront diverses. Sans pouvoir résumer le débat : une personne dénoncera les frontières à l'intérieur de Nanterre (de part et d'autre de Picasso), une autre mettra en valeur son expérience de la gestion de son immeuble en copropriété, où des propriétaires de nationalités diverses discutent ensemble. Un intervenant admettra ce qui s'est fait à Nanterre pour mieux loger les gens, sauf pour le manque de grands logements, un autre demandera de ne pas dévaloriser nos quartiers, jugeant qu'il y a de la mixité sociale à Nanterre, mais que la mixité des fonctions (habitat, commerce, activités) fait défaut. Faisant référence à la reconstruction de la cité Greuze, une autre insistera sur l'état des logements de Berthelot ou des Provinces jugés "à bout de souffle".

La peur de l'habitat social - nouvelle à Nanterre - a aussi été dénoncée, avec l'exemple de la lutte menée par des habitants du Mont-Valérien contre la construction d'une centaine de logements dans ce quartier.
Et les logements à construire sur Seine-Arche ? Deux intervenants s'inquiètent de la possibilité d'accéder à la propriété pour des Nanterriens, un autre insiste sur les 1 200 logements sociaux à construire en relevant que dans les villes avoisinant La Défense ou bien sur celles qui jalonnent le parcours de la ligne A du RER entre Etoile et Saint-Germain il y a peu de chance qu'il se construise des HLM ailleurs qu'à Nanterre, dont la bonne desserte a beaucoup de prix pour les catégories modestes.

E. L. L

EN BREF

40 ans, quelle(s) histoire(s)

Après M. Berthelot, l'exposition réalisée par l'association Unis Vers Cités est présentée à Anatole France. A travers des témoignages, photos, récits et informations vous pourrez découvrir plusieurs volets de l'histoire du quartier. Du 7 au 17 juin de 16h30 à 19h30 en semaine et de 10h à 15h le samedi 14 juin.
176, avenue de la République à l'antenne de quartier.

Les Fêtes du quartier

Le samedi 14 juin c'est la cité Anatole France qui ouvrira la série avec spectacles d'enfants, de la musique, des stands, un repas convivial. Dès 9h30 dans la cour de l'école.
Le samedi 21 juin les Provinces Françaises emboîtent le pas. Tout commencera par un grand repas "à partager en musique" où chacun est invité à apporter un plat pour le faire goûter aux autres. Puis les enfants et les adultes seront invités à jouer, écouter, regarder, participer toute l'après midi, avant de rejoindre "ceux" du quartier du Parc pour la clôture de Parade(s).
En septembre, le 20, la brocante de M. Berthelot ouvrira dès le matin ce samedi de fête "campagnarde" puisqu'il sera question de ferme, de fromages, d'animaux... sans oublier les stands et la musique. N'oubliez pas de réserver votre emplacement et de sortir "vos trésors".

***

**Un grand merci aux commerçants et aux entreprises présents en pages 2 et 8.
Par leurs dons, ils permettent l'édition de ce journal citoyen.**

EN BREF

17 octobre 1961 appel pour la mémoire

Une centaine de citoyens ont lancé un appel public pour qu'à Nanterre *"on donne un lieu, une place à la mémoire du 17 octobre 1961"*. Ce jour-là des milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement contre la répression et le couvre feu qui leur était imposé. La police tua et blessa plusieurs centaines de manifestants. Beaucoup de ces manifestants venaient de Nanterre, des bidonvilles. Après toutes ces années il est important de rompre ce silence. Les aménagements en cours seront-ils l'occasion de de ne pas effacer cette histoire ? Pour avoir le texte, adressez-vous au journal qui transmettra.

La gare Nanterre U ne va plus être "provisoire"

Un accord de financement ayant été donné au niveau régional, un projet est maintenant en route. La première étape va être le déménagement des ateliers (qui sont situés le long du boulevard des Provinces Françaises). Puis la mise aux normes des quais. Ce n'est qu'après ces deux phases que la gare sera créée (décalée vers M. Berhelot). C'est un chantier de six ans au moins auquel le projet Seine Arche est lié. En effet un grand centre commercial est envisagé en même temps que la nouvelle gare. Puis un peu plus tard le tramway devrait s'y arrêter.

A suivre ...

Provinces Françaises : une salle neuve

La salle de quartier qui avait brûlé en septembre dernier (un incendie accidentel) vient de rouvrir ses portes aux activités. Elle sera cependant de nouveau fermée de juillet à octobre pour abriter le restaurant scolaire provisoire. Pendant ce temps le vrai sera transformé en self pour le plus grand bonheur des enfants !

"Quels logements faut-il construire ?"

RENCONTRE AVEC JACQUELINE MAUDUIT

Jacqueline Mauduit est présidente de l'amicale des locataires de la société HLM "France Habitation" dans la cité M. Berthelot. Les questions qui touchent au logement, elle connaît ! Quand on l'interroge sur le projet Seine-Arche, c'est tout naturellement qu'elle se préoccupe des logements à venir. Elle dit la nécessité de penser aux personnes à mobilité réduites *"on doit pouvoir se loger même avec un handicap !"*. Puis elle enchaîne *"il faut penser aux grandes familles qui ont quatre ou cinq enfants, les logements sont souvent trop petits et cela pose de nombreux problèmes de vie quotidienne, d'étude, de relations familiales... de même il faut prévoir des logements pour les jeunes qui partent de chez leurs parents"*. Cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix car *"les loyers dans la région sont chers, souvent inaccessibles aux salariés qui ont de petits ou moyens revenus. Heureusement que les hlm existent, sinon beaucoup de Nanterriens ne pourraient plus habiter dans leur ville"*. Une image dégradée du hlm est entretenue, pourtant *"lorsqu'on connaît la cité Berthelot, son agencement, son équipement, elle vaut largement certains nouveaux quartiers de villes voisines où les loyers se situent au dessus de 1 000 euros pour un 3 pièces !"*. La question est donc, avant tout débat sur des "chiffres équilibrés" pour les nouveaux logements construits, de savoir qui va avoir ou ne pas avoir le droit d'y habiter ?

Le débat est engagé, à vous de rebondir...

Propos recueillis par Daniel Brichot

LA POSTE ET NOUS...

Le bureau de Poste de Berthelot est tout beau, tout neuf. C'est bien : on s'en félicite. Mais pourquoi tant d'attente ? Pourquoi n'y a-t-il que deux guichets ouverts ? Pourquoi n'y a-t-il pas tous les services, tous les timbres ? Pourquoi ne peut-on s'asseoir ?

Au bureau de La Défense situé au CNIT, on attend beaucoup moins, tous les services sont proposés...

Pourquoi ? En répondant à cette question vous tombez sur un sujet d'actualité : la mise en cause des services publics ! Et particulièrement leurs missions d'assurer une certaine égalité sur tout le territoire. Encore un sujet à ne pas oublier dans les projets en cours.

L'exposition de l'Epasa : à voir jusqu'au 12 juillet

Il y avait foule le 19 mai au Théâtre des Amandiers à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de l'Epasa consacrée à l'aménagement Seine-Arche et au projet lauréat Treuttel-Garcias-Treuttel. A l'entrée, des associations nanterriennes (*) diffusaient un tract insistant sur leur refus de voir "*le Pont de Rouen écarté des projets*", le fameux "*point noir*" comme ils l'appellent. A l'intérieur, on l'a trouvée bien petite la maquette, mais on nous en promet une plus grande... A noter la présence des projets non retenus des deux autres équipes qui concouraient. L'exposition est visible jusqu'au 12 juillet (voir aussi l'encart de l'Epasa page 2).

Jérôme Treuttel, Michel Calen et Jacqueline Fraysse

(*) Naturellement Nanterre, Adiran, Mieux Vivre au Petit Nanterre, Unis-Vers-Cités.

Bien que très esthétique, l'exposition aide peu à maîtriser les bouleversements à venir.

Ce journal est le fruit d'un travail collectif. Vous pouvez facilement vous y associer, tout simplement, en venant au comité de rédaction (sans pour cela être obligé d'écrire !). Des réunions à thèmes sont aussi organisées pour échanger sur l'avenir de nos cités, A. France, Berthelot et Provinces Françaises. Il y en a déjà eu sur le logement, la formation. Venez y dire votre mot, proposer, entendre les autres... La seule ambition des initiateurs de ce travail démocratique et collectif : faire avancer notre quartier et la vie de ceux qui y habitent ou y travaillent.

Le projet Seine-Arche a eu chaud... nous aussi !

C'était il n'y a pas si longtemps, avant les premiers projets d'extension de la Défense des années 90, le projet de l'A.14 aérienne... Autant dire que la ville et nos quartiers auraient été définitivement défigurés. Heureusement les habitants, leurs associations et leurs élus n'ont pas cédé et aujourd'hui, on peut réfléchir à un aménagement urbain et humain.

L'A14 aérienne... heureusement restée au stade du photomontage

"Université, un quartier, des vies"
Bulletin édité avec le concours de l'association Unis-Vers-Cités 1, allée du Poitou 92000 NANTERRE tél. 01 47 21 33 46 - Coordination : Jérôme BRAUN et Eric LE LANN - Tirage : 5 000 exemplaires - Imprimerie : PARIGRAPHIC 16, rue Saint-Claude 75003 PARIS - 3 parutions par an - diffusion militante.

Gardez le contact !

☐ **Je souhaite recevoir les informations régulières concernant les réunions et le journal.**

☐ **Je souhaite participer au financement de ce journal** (chèque à l'ordre de "Unis-Vers-Cité", un reçu vous sera adressé)

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

e-mail : .....

ma situation dans le quartier (locataire, propriétaire, professionnel...) : .....

à retourner à :

> **Eric Le Lann 11, allée Descartes 92000 NANTERRE**

> **braun.jerome@wanadoo.fr**